

Copie de la lre. Dile Estatz prnt. au nom de
Messr. Le premier Bourgeois Le 5 de Juillet. 1577.

Messr. Je ny a celuy d'entre vous. Surquel on vous ait confessé que
la pacification faite a Gand le vij de Novembre 1576. N'est
este le vray et souverain remede. a un Justin. De malice
et calamitez. Esquelles nre poire patrie se trouve brachie
et n'est quant et quant d'histoire le Jozig Justissimable
de la tyrannie estrangere. De laquelle nous veulot oppresse
ensemble de fente la posture a jamais -

De quoy de quelle Justice et de bon sens. Et ainsi que les Franais
et Danois. Je me soy employé. y ayant liberalment
basardé tous mes amys. freres. et possessions renommés
et la vie propre. Et ainsi notoir a un facin. car parcellent
la promptitude. bon foy. et constance. De la quelle les Estatz
de ces pays d'Flandre et de Jolande se sont employés en ceste
cause. Jusques de leurs propres corps. yeux. et moyens
basty le port. par lequel on est venu a un bien si singulier
et soubsaitable. Est tellement congné a un facin que
Justissimoye fosse supresse de faire Jozig qu'ilz desirons

Et unanime cor au moyen des Justes et practiques sinistres
d'ailleurs. Esquelles se trouvent plus affectués a la patrie.
et ne pretendans aultre chose. sinon de monter au comble des
Estats et honneurs par les Vignes de Jolles. soubs ombre
d'ailleurs committus enibels fastant a l'annure les
premiers deshonneurz qu'elles enibels. Ces benefices
quiaient veu de la main et faire singulier de Dieu
pourront bien best este. nre un oubly -

Il est ainsi que pour le dehoir que Jozig a la patrie. et l'affection
que Jozig soussouis porte. et porte uncor a nre patrie.
Je ne puis omettre de vous prnt affectuésamment. et reforcez

a bon usuat. cōm Je prie et un forte par cystes. qm̄ se font
leste. Vient par oblation. a este nūc tu donsalor. on par la
est blouissant lūster. De qm̄ lq̄m̄ couleins. et cūctes impū
a este vūctes de vūctes et sūmmanre

De nōm̄. Je vōis plūst continūment. vōis de pūctes
Devant les yūctes. Le bon qui font la pater a vōis
lad̄ pacification/affin qui vōis vūctes. ainsi qm̄ est
la vūctes qui cōt lūctes. De la vūctes qui est cōm̄
De vōis cōt pūctes vūctes. un son anctes de pūctes. fūctes et
pūctes. a cōm̄ par fūctes. ainsi m̄ y a nūc moy en an mō
De mōm̄ et bon et sūmmanre cōm̄ment a vūctes de pūctes
pūctes par lūctes et vūctes accomplissement de pūctes
obpūctes de pūctes y cōm̄ment et cōm̄ment

Cela est cause que Je vōis par Mess̄. qui m̄ cōm̄ cōm̄
helle considération. cōm̄ le fūctes. De vūctes fūctes
m̄ctes. vōis vūctes fūctes vūctes la main a bon vūctes
et qui lad̄ pacification. tant salūtans a lūctes le pūctes
et a laq̄m̄ vōis anctes si solumm̄ment fūctes et fūctes
De fūctes vūctes/ pūctes a la pūctes est pūctes vūctes

Car Jusqu'à pūctes Je sūmmanre. qui nōis y fūctes plūctes
vūctes et fūctes en appūctes. et non pa la vūctes. et lūctes
qui font qm̄ pūctes nōis nōis fūctes pūctes de pūctes
fūctes de vūctes. a fūctes dūctes fūctes cōm̄ment et fūctes
am̄ctes anctes vūctes cōm̄ment/ De vūctes vūctes vūctes
vūctes qui vūctes a pūctes (Dūctes qui anctes plūctes am̄ctes
vūctes a Mess̄ de pūctes vūctes et fūctes vūctes
de pūctes) lūctes m̄ vūctes vūctes. m̄ lūctes vūctes est fūctes
m̄ lūctes pūctes vūctes vūctes. m̄ lūctes vūctes qui fūctes
de lūctes. lūctes plūctes de la pater/ et anctes pūctes
et fūctes lūctes et fūctes de vūctes vūctes
vūctes fūctes. m̄ lūctes pūctes nūc un lūctes/ m̄ lūctes

regis admissa a demeritis in eum patris / ne eius praesentibus
vires sustinetur. ne eius attentat / factis a contrariis dicitur
abrogatis. Musurus et simile qui de resisteret dicitur. prae
terque et in multis. pons petit a petit fontis. Sicut foris de
stat. et demeritis in caudis eius resisteret. cuius qui est
est la cause et source de la ^{ruine} viue quiblaque / voire qui est la cause
de demeritis in regibus. sub placatis sui et factis de la religion
in de demeritis deus est factis. pons suavis et de consuetudine
deus pons habitans / et par ainsi faire repulluler praesentibus
demeritis et dissolutio. qui non est auctore fontis eius
calamitas. misere et dissolutio dei passis.

Lesquels sont Musurus. ainsi que vint mesmes pons cum asserunt
super. selon la prudence dont Dieu vous a donné / ne primum
sion accusetur deus de demeritis. et unquidam deus grandes alie
rationis de ^{vne} part et d'autre. dont est fait a craindre.
que si par ce seul accomplissement de la pacification vous
ne mettez ordre. nous pourrions bien tomber en plus de demeritis.
qui vaines est enquis au parant

Quitter ce que par ce moyen. vous perdrez vaines. tout principal
promission et vaines estiamus la reputation et l'union
que deus vous a ^{al} acquis par un acte si magnanime et fierissime
d'autant que deus estiamus voyant que apres avoir si bien demeritis /
vous laissez imparfaites vne chose de laquelle est fait vne
bien. salut et liberte / et ouvrir la porte a vne chose. qui par ce
apres voudront prandre la vengeance de deus. belles
quelles deus font / et quant et quant. nous redire. font.
vaines. et font vne posture a deus. deus deus
font de demeritis plus. Intolerable que ne est celle de demeritis
ne pourrions fuir auctement sion que ce qui a est par
vous fait jusque au. sont plustost prandre de quel que
passion. et impatience mal fondue que de conseil arreste
et de constante Magnanime et vertueuse resolution fonder
un fustre et digne

Si moyen de quoy un certain foinera la faimur et beneuillance
qui les veut a portr. en un haym et mequirit. De que vous puez
finir. en procurant le parfait et utile accomplissement
de tous les points de lad^e pacification. Dins que de
luy est je vous prie bien affectiueusement / et renforcer
bien seruiueusement de vouloir faire / et m'en mandre
vouster aduis

Si voste je me puis aussi omettre de vous dire. que nous auons
estre aduertes. que auons de nous mal vüllans auons s'auoir
Le bimet / comme si nous me nous voy la piteur contre ce
Damsfordam. ou que le De la maniere d'offense. Je s'auoir
ne se foinera jamais a la vute / mais au contraire. Nous
les aduertes par d'ice libremment et francement me plus
ne moins que les autres habitants d'ollande. Combien
que quand les n'ont. vument en leur velle. Je s'auoir font
pape les armis. et leur vout de toute sensite. et ce que
possible / mesmes au contraire. De la satisfaction l'un au
accord. soit ce qu'ils ont pu demander. Moyennant
seulement qu'ils se vengassent en un ion amirque
cours d'ollande et Jolande. car ils sont accoustumés
de charges et impositions gnerales / et se de portassent
de toutes procedures et manieres d'offense. vint que
finant la pacification de Gand. Ils sont bime a faire
Et que cest union est le seul fondament. et fin
principale. pour lequel l'achuel de la satisfaction
a estre finie en lad^e pacification. sans lequel la par ne puez
en effect consister. Et toutes fois se montrant v'ist' a se
si equitable. / Ils donnent assés a cognoistre. qu'ils nont pas
grande velle de maintenir la paix et repos de ce pays
qui v'ist' de profondoy et ^{les n'ont} longuoy / auqz les
autres s'ont v'ist' de par son alte. Je ont pu v'ist'
cognoistre / Dont Jay bien volu vous aduertes a fin que
finir a la vute / et donner ordre a ce que la paix

généralis praeſſe eſſe maintainir. D'ins. qui pour le bien et
l'opod du pays. conduent. Qu'ſtra la fin f